

RÉPUBLIQUE FRANCAISEDÉPARTEMENT DES
HAUTES PYRENEES**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
du Syndicat Intercommunal d'Assainissement
de la Haute Vallée d'Aure****SÉANCE DU 25 juillet 2024****NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au comité syndical : 16
 En exercice : 16
 Présents : 11
 Absents : 5
 Procuration : 0
 Qui ont pris part à la
 délibération : 11

L'an 2024, le 25 juillet, à 9 H 00, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean Mouniq

Présents : Mrs Jean MOUNIQ, Jean PAUCIS, André MIR, Louis RICARD, Jean-Michel ISOART, Michel MILLET, André DUBAN, Dominique FOURCADE-LAVIGNE, Alain PENEVEYRE, Jean-Michel MARIA et René DARAN

Date de la convocation1^{er} juillet 2024**Absents excusés** : Mr Didier BRUN**Absents** : Mrs Philippe SPITERI, Michel BESSONE, Jean-Luc VALENTIAN, Lucien FERRAS**Date d'affichage :**1^{er} juillet 2024**A été désigné secrétaire de séance :** Mr Louis RICARD**Objet de la délibération :**

Avant- projet de convention
 délégation de compétences du
 service public de
 assainissement collectif
 au SIAHVA

.....

Le Président soumet aux membres du comité l'avant-projet de convention de délégation de compétences du service public de l'assainissement collectif à intervenir entre la Communauté de Communes Aure-Louron et le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée d'Aure.

Le Président entendu, après en avoir délibéré, les membres du comité à l'unanimité :

- approuvent cet avant-projet de convention de délégation de compétence assainissement collectif,
- demandent au Président de la soumettre au Président de la Communauté de Communes Aure-Louron.

Acte rendu exécutoire dès son
 envoi en Préfecture le,

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Délibération N° 26-07-2024

Le Président
 Jean MOUNIQ

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT

DE LA HAUTE VALLEE D'AURE

Promenade du Bernet
65170 VIELLE-AURE

Le Secrétaire
 Louis Ricard
 Accusé de réception en préfecture
 065-256501957-20240725-Del-2024-6028-DE
 Date de télétransmission : 26/07/2024
 Date de réception en préfecture : 26/07/2024